



Pre Aziza Fissah *

Le chemin est encore long, dans la lutte contre le tabac, pour voir aboutir nos efforts

••• Propos recueillis par Tanina Ait

Santé Mag: En votre qualité de membre du Comité national scientifique d'experts, dans la lutte contre le tabagisme, pouvez-vous nous dire quelles sont, précisément, les missions de ce comité ?

Pre Aziza Fissah: L'action de notre comité, lequel est placé sous l'autorité du MSPRH, est à caractère scientifique. Ce comité a été créé il y a 10 ans et a vu sa composante renouvelée en 2014, si bien que, parmi nous, on retrouve, grosso-modo, autant de nouveaux que d'anciens.

Aussi, diverses spécialités sont représentées, à savoir: des cardiologues, des pneumologues, des épidémiologistes, des oncologues médicaux, des psychologues, ainsi qu'un spécialiste en gynécologie. Plus précisément, notre rôle est de formuler des recommandations pour, à la fois, la prévention contre le tabagisme et pour le sevrage. Concernant ce der-

nier volet, nous formons des médecins, dans les techniques de sevrage et à cet effet, nous sommes en voie de finaliser un guide national d'aide au sevrage et bien entendu, ce manuel repose sur une base méthodologique scientifique.

Vous êtes, également, membre du Comité intersectoriel de sensibilisation et de prévention contre le tabagisme; quel est le rôle de ce comité ?

C'est un comité plus élargi, puisqu'il relève de l'autorité du gouvernement. ce Comité est présidé par le Pr Noureddine Zidouni, chef de service de service de pneumologie, au CHU de Beni Messous et regroupe, donc, plusieurs représentants de différents ministères; à savoir, les ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'Intérieur, de l'Environnement, de la Jeunesse et des sports, du Travail et de la sécurité sociale, du Commerce, de la Communication, des Affaires religieuses, car les mosquées ont, aussi,

leur rôle à jouer dans la sensibilisation, comme l'Education nationale.

••• A cet effet, il faut, surtout, protéger les enfants, car, dans leur innocence, ils sont, souvent, victimes d'individus sans scrupules, qui cherchent, par cynisme, à les entraîner vers le tabagisme •••

Ainsi, le premier rôle de ce comité, c'est la sensibilisation, par rapport aux effets néfastes, sur la santé, de l'addiction au tabac. Par conséquent, au niveau de chaque ministère, des mesures de dissuasion sont prises.

Par conséquent, au niveau de chaque ministère seront prises des mesures de dissuasion ?

Effectivement, chaque ministère, membre de ce comité, édicte des mesures relevant de ses prérogatives, pour sensibiliser la population sur les dangers du tabagisme et les bienfaits de cesser de fumer.

Ainsi, par exemple le ministère de commerce prendra des textes qui prévoient des sanctions pour tout individu qui vendrait du tabac à un mineur, comme le MESRS interdira toute consommation de tabac dans l'enceinte des universités et Instituts d'enseignements supérieur... néanmoins, ce qui importe, d'abord, c'est la sensibilisation et la prévention, la sanction ensuite, s'il y a lieu.

En conséquence, quels sont les moyens matériels mis en œuvre, pour les actions de sevrage tabagique?

Avec l'aide de l'OMS, nous avons créé 53 unités, à travers le territoire national, d'aide au sevrage tabagique et nous sommes en attente de recevoir le per-

sonnel médical, dont je vous parlais tantôt. Ce personnel interviendra aussi bien au plan psychologique qu'au moyen de patchs nicotiniques, lesquels vont agir sur des récepteurs qui captent la nicotine, au niveau du cerveau. Toujours est-il que chaque fumeur est un cas particulier; d'où, la difficulté de traitement.

Est-ce que les patchs nicotiniques seront délivrés à titre gracieux ?

Pour l'heure, aucune décision n'a été prise à ce sujet, laquelle demeure des prérogatives du MSPRH.

S'agissant de la loi sanitaire, que prévoit-elle en matière de sanctions, en l'occurrence?

La loi sanitaire, comme toute la loi, fixe les grandes lignes et des textes d'application, tels que décrets et arrêtés, seront pris en conséquence. Au demeurant, les sanctions seront à caractère monétaire et modulées selon le degré de gravité.

Connait-on le nombre de fumeurs en Algérie ?

Des enquêtes ont été menées, sous le patronage de l'OMS et l'on peu dire que 15% de la population adulte est consommatrice de tabac.

Pour le sexe féminin, l'approche est plus complexe, eu égard au caractère tabou que revêt cette question; aussi, l'estimation de la prévalence, en l'occurrence, est de l'ordre de 2 à 5%. Des enquêtes sont menées, également, auprès des enfants et adolescents.

Pouvons-nous dire que compte-tenu de tous ces efforts, en matière de prévention et de sensibilisation, les algériens fument moins ?

Je ne saurais vous le dire; car, en tant que scientifique, je me dois d'être prudente. Mais, toujours est-il que, dans le monde occidental, où la lutte anti-tabac a commencé dans les années 60, les résultats obtenus ne sont pas toujours mirobolants; ceci, eu égard au fait que les associations de lutte contre le tabagisme se heurtent aux intérêts de lobbies des compagnies de production du tabac.

... Pour revenir à la situation de notre pays, nous avons signé toutes les conventions OMS, en la matière, déjà depuis 2006; mais, le chemin est encore long, pour voir aboutir nos efforts ...

Ceci, d'autant qu'il est difficile de faire changer les comportements et attitudes.

Cependant, nous restons optimistes ■

* Professeure Aziza Fissah,

- Chef de service de pneumologie au CHU Lamine Debaghine (ex-Maillot), Bab El Oued - Alger.

- Membre du Comité national d'experts de lutte contre le tabagisme, du ministère de la Santé.

- Membre du comité intersectoriel, représentant l'Enseignement supérieur, sur la prévention et la sensibilisation au tabagisme.

LE TABAC, UNE MENACE POUR NOUS TOUS

DITES NON AU TABAC

PROTÉGER LA SANTÉ, RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT

Organisation mondiale de la Santé

FCTC

ENSEMBLE TENONS À BOUT DES VOT

OBJECTIFS DURABLE